

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 3 (2005)
Heft: 10: L'immobilier dans l'Arc jurassien

Rubrik: Reflets de l'assemblée générale du 2 juin 2005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reflets de l'assemblée générale du 2 juin 2005

L'assemblée générale statutaire 2005 de l'ADIJ s'est tenue le 2 juin dernier à Courroux. Salués par Yann Barth, maire, qui a présenté quelques caractéristiques importantes de sa commune, les membres présents ont approuvé le rapport d'activité du dernier exercice ainsi que les comptes

de 2004; ils ont ensuite adopté le programme d'activité 2005, qui comprend les tâches relevant de la compétence du Bureau, du Groupe éditorial, du secrétariat et des commissions. Les principaux éléments en sont résumés ci-après.

Le programme comprend essentiellement la publication de «Défis» et les actions liées à cet objectif de base, avec comme buts généraux:

- renforcer l'implantation de l'association dans son bassin traditionnel (Jura, Jura bernois);
- étendre la zone de diffusion de «Défis» vers Neuchâtel;
- trouver les moyens financiers nécessaires pour poursuivre cet effort de développement.

Mettre l'accent sur la promotion de l'association

En collaboration avec le secrétariat, le Bureau assumera notamment la gestion administrative de l'association, ainsi que sa représentation au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions.

Mais ses efforts porteront plus particulièrement sur la promotion de l'association et la recherche de nouveaux membres. L'objectif visé consiste à trouver une centaine de nouveaux adhérents individuels et collectifs durant l'année, par les moyens suivants:

- poursuivre la prospection auprès de nouveaux publics cibles (envoi de «Défis» à titre promotionnel);
- étendre ces actions au canton de Neuchâtel, opération pour laquelle des appuis supplémentaires (réseaux, partenaires, personnes ressources et financement) devront être trouvés;
- améliorer et renforcer l'utilisation du site de l'association;
- explorer d'autres pistes, par exemple lancer des actions promotionnelles dans les médias, prévoir une formule d'abonnements collectifs, etc.

Augmenter encore les recettes publicitaires

Plusieurs nouveaux annonceurs ont déjà été convaincus par la qualité de «Défis». En collaboration avec le Bureau et le secrétariat, le Groupe marketing spécialement mis sur pied en 2004, poursuivra les actions engagées, afin de trouver encore l'équivalent de deux pages d'annonces supplémentaires d'ici mars 2006.

D'un autre côté, il faudra également poursuivre l'effort d'investissement entamé en

2003 et qui nécessitera, en 2006, des soutiens financiers. Faute de quoi, d'autres solutions devront être trouvées, notamment la mise en place d'une politique d'économie impliquant le redimensionnement et la réorganisation de certaines activités capables de réduire les coûts.

Enfin, il est aussi envisagé de renforcer les relations entre les membres des organes dirigeants et ceux des commissions, qui ont relativement peu de contacts entre eux. Une rencontre entre ces personnes sera organisée au cours de l'exercice.

L'édition de «Défis»

L'édition de la revue de l'association est placée sous l'égide du Groupe éditorial, qui est responsable notamment des tâches suivantes:

- publication de «Défis» selon un rythme trimestriel;
- planification des parutions;
- discussion et approbation des dossiers élaborés et proposés par les commissions;
- proposition et recherche des contributions non intégrées aux dossiers, contacts avec les auteurs, suivi et contrôle des textes;

- prise en charge de la réalisation du numéro de décembre, traditionnellement consacré à des aspects qui touchent directement les communes.

Les six commissions suivantes sont actives et contribuent à la publication de «Défis»:

- commission économique;
- commission mobilité;
- commission sociale;
- commission juridique;
- commission formation et emploi;
- commission nouvelles technologies.

Ces commissions de rédaction ont pour rôle:

- de déterminer, dans leurs domaines respectifs, les thèmes des dossier publiés dans «Défis»;
- d'identifier les auteurs potentiels et d'établir les premiers contacts avec eux;
- de livrer des contributions supplémentaires (hors dossiers) occasionnelles;
- de favoriser les efforts de promotion en proposant, par exemple, des fichiers de publics cibles ou des annonceurs potentiels.

Jean-Paul Bovée,
secrétaire général de l'ADIJ